

VILLE DE MARSEILLE

RAPPORT

50

R22/196/1S

VOEU 5 - MAIRIE DU PREMIER SECTEUR -

ATELIER N°6 – « Urbanisme, Habitat, Equipements publics »

**AMÉNAGEMENT DES ESPACES AUTOUR DU CRÉDIT MUNICIPAL-CRÉATION
D'UNE NOUVELLE PLACE PUBLIQUE**

LE CONSEIL DES 1ER ET 7ÈME ARRONDISSEMENTS

VISAS :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil d'Arrondissements du 18 novembre 2020 qui crée le Comité d'initiative et de Consultation (CICA) et ses 12 ateliers,

Vu le rapport du Conseil municipal du 23 novembre 2020 portant sur la création du Comité d'initiative et de consultation d'Arrondissements (CICA),

Vu la délibération du 30 mars 2021 portant sur l'actualisation de la liste des associations participant aux travaux du CICA,

Vu la délibération sur l'actualisation du nouveau règlement intérieur du CICA du 21 juin 2022,

Vu l'Assemblée Générale du CICA le 16 novembre 2022

DELIBERE

Le Conseil d'arrondissements du 12 décembre 2022 soumet pour avis le rapport portant sur la proposition « d'aménagement des espaces autour du Crédit Municipal », présenté par l'atelier n°6 « Urbanisme, Habitat, Équipement publics » .

VOEU 5 - MAIRIE DU PREMIER SECTEUR –

ATELIER N°6 « Urbanisme, Habitat, Équipements publics ».

AMÉNAGEMENT DES ESPACES AUTOUR DU CRÉDIT MUNICIPAL CRÉATION D'UNE NOUVELLE PLACE PUBLIQUE

Le quartier Chapitre Marseille 1^{er} arrondissement comprend deux zones :

1°) une zone dite « bourgeoise et résidentielle » de bonne qualité patrimoniale et architecturale,

2°) une zone plus populaire en dessous de la gare Saint Charles s'étalant jusqu'aux allées Léon Gambetta. Ce sous quartier est délaissé des politiques publiques, alors que dans sa réalité il concentre les mêmes problématiques que NOAILLES et BELSUNCE. Par la création d'une deuxième centralité, faisant pendant à celle déjà existante et en cours d'amélioration de la place Alexandre Labadie, la puissance publique contribue à réduire les inégalités dans cette zone très défavorisée.

Cette place participera à l'amélioration de la qualité de vie, la santé, la circulation douce et la vie sociale, culturelle et économique.

Ce vœu s'inscrit dans l'application de la loi 3DS et renvoie en outre à la question de la semi-piétonisation du quartier.

Il renvoie également aux compétences municipales et métropolitaines.

ARTICLE UNIQUE :

Le Conseil d'Arrondissement du 12 décembre 2022 soumet pour avis le vœu de l'atelier n° 6 « Urbanisme, Habitat, Équipements publics » portant sur la réalisation des études sur « l'aménagement des espaces autour du Crédit Municipal ».

**LA MAIRE D'ARRONDISSEMENTS
Sophie CAMARD**

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS EXTRAORDINAIRE DU PREMIER
SECTEUR DÉDIÉ AU COMITÉ D'INITIATIVE ET DE CONSULTATION
D'ARRONDISSEMENTS(CICA)

Voeu présenté lors de l'Assemblée Générale du CICA mercredi 16 novembre 2022:

« *Urbanisme, Habitat et Equipements publics.* »

“Aménagement des espaces autour du Crédit Municipal .
Création d'une nouvelle place publique”

-
-

1. OBJECTIF DU PROJET

CRÉER autour du Crédit Municipal :

une nouvelle centralité de quartier permettant aux habitants, aux visiteurs et aux clients du CRÉDIT MUNICIPAL :

- de se poser
- de respirer
- de se rencontrer

.

2. DESCRIPTIF DU PROJET

- Fermer à la circulation et au stationnement automobile à l'endroit du bâtiment du CRÉDIT MUNICIPAL une portion de la rue Villeneuve, et de la rue Lemaître et mettre ces espaces en « plateau »
- Sécuriser les cheminements piétons et vélos
- Créer des zones de fraîcheur végétalisées en renaturant les espaces libérés du bitume
- Aménager des espaces pour s'asseoir et un espace polyvalent qualitatif dédié aux évènements culturels et de rue.

3. GENÈSE

Le quartier Chapitre Marseille 1^{er} arrondissement comprend deux zones :

1°) une zone dite « bourgeoise et résidentielle » de bonne qualité patrimoniale et architecturale,

2°) une zone plus populaire en dessous de la gare Saint Charles s'étalant jusqu'aux allées Léon Gambetta. Ce sous quartier est délaissé des politiques publiques, alors que dans sa réalité il concentre les mêmes problématiques que NOAILLES et BELSUNCE.

Par la création d'une deuxième centralité, faisant pendant à celle déjà existante et en cours d'amélioration de la place Alexandre Labadie, la puissance publique contribue à réduire les inégalités dans cette zone très défavorisée.

Cette place participera à l'amélioration de la qualité de vie, la santé, la circulation douce et la vie sociale, culturelle et économique.

4. GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

L'aménagement d'une nouvelle place autour du Crédit Municipal participe à l'amélioration de la vie urbaine en général doit s'accompagner de la création d'un cheminement doux permettant de traverser de façon sécurisée le quartier Chapitre depuis le Boulevard National, en passant par la rue de la Rotonde, la place Labadie, la rue Saint Bazile pour atteindre le Boulevard d'Athènes.

A plan écologique le verdissement de cet axe permettra par un continuum la circulation de la biodiversité

- Implication des habitants du quartier par l'association des habitants VOIX AU CHAPITRE RÉFORMES
- Implication des clients du CRÉDIT MUNICIPAL DE MARSEILLE 400 clients /jour
- Il faut prendre en compte le volet stationnement en proposant des mesures alternatives.

Vœux

« Le CICA propose à la mairie des 1^{er} et 7^e arrondissements de créer dans le quartier une nouvelle place autour du Crédit Municipal ».

Nous souhaitons que le choix de son nom ainsi que l'aménagement de ses nouveaux espaces fassent l'objet d'une vaste concertation impliquant les usagers actuels et futurs.

Lors de l'Assemblée Générale du CICA en date du 16 novembre 2022, le vœu a été adopté à l'unanimité.